



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Déclaration liminaire de la FSU

FS-SCCT D 62

17 mars 2023

Monsieur le Président de la FS SSCT D 62,

Mesdames et Messieurs les membres de cette nouvelle instance,

Nous inaugurons aujourd'hui cette formation spécialisée en charge de la santé, de la sécurité et des conditions de travail des personnels. Puisque cette instance, qui succède au CHSCT - dont nous contestons toujours la disparition - doit traiter de la santé, de la sécurité et des conditions de travail de l'ensemble des personnels de notre ministère, nous devons en propos liminaire vous alerter une nouvelle fois sur la dégradation des conditions de travail des personnels. Nous vous alertons, en effet, comme nous l'avons fait de manière récurrente dans les CHSCT précédents, car notre ministre semble, comme son prédécesseur, ne pas prendre la mesure de cette dégradation profonde des conditions de travail qui touche l'ensemble des personnels. Nous remarquons toutes et tous que de plus en plus de collègues sont en souffrance, les demandes de démissions ou de ruptures conventionnelles augmentent. Nous sommes de plus en plus sollicités par des collègues s'interrogeant sur une reconversion professionnelle, quand ils s'aperçoivent que la profession pour laquelle ils avaient fait tant d'efforts ne fait plus sens à leurs yeux et ne reconnaît pas leur investissement.

Alors que les 3/4 des travailleuses et travailleurs s'exprimant dans les sondages rejettent massivement le projet de contre-réforme des retraites, le gouvernement en place tente un passage en force dont la « légalité institutionnelle » vient heurter de plein-fouet la « légitimité populaire » ! Si ce déni de démocratie parvenait à ses fins, il aurait très vite un impact majeur sur la santé des

personnels condamnés à une fin de carrière allant jusqu'aux limites de « l'espérance de vie en bonne santé » telle que définie et évaluée par l'INSEE.

Une perspective potentiellement aggravée pour les personnels enseignants du fait de l'accroissement de la charge de travail envisagé dans le cadre du projet ministériel baptisé PACTE : « travailler plus pour gagner plus » n'ayant jamais été une véritable revalorisation salariale !

Pour tous les personnels, les conditions de travail se détériorent, avec la diminution des emplois à tous les niveaux, pour tous les métiers et toutes les missions, avec l'augmentation du nombre d'élèves à prendre en charge, et pour les personnels administratifs et de Santé (infirmières) de nouvelles conditions de relations hiérarchiques (loi 3DS) et de nouveaux outils inadaptés et/ou non fonctionnels. Sans oublier évidemment les pressions hiérarchiques exercées sur nos collègues, comme nous le voyons en ce moment dans le 1er degré avec les évaluations académiques en CE2. Des IEN demandent par exemple aux directrices et directeurs d'écoles d'envoyer au DASEN les noms des collègues refusant ces évaluations, ou encore de rédiger un courrier à envoyer à l'inspection pour justifier leur refus. Sans doute un nouveau "coup managérial" dans "l'école de la confiance" ou une "petite injonction à la 49.3" pour mieux faire passer les lubies du ministère !

Par ailleurs, dans notre département, ce sont plus de 70 classes qui fermeront à la rentrée prochaine dans le 1er degré, et 42 postes supprimés dans le 2nd degré (pour seulement 15 créations), ce qui augmentera inévitablement les effectifs des classes, dégradant encore un peu plus les conditions de travail des personnels.

C'est dans ce contexte aussi que le ministre a annoncé la suppression de la technologie en sixième pour financer et loger dans les 26 heures/élèves hebdomadaires un accompagnement en mathématiques ou en français. Par voie de presse, le ministre déstabilise l'ensemble des disciplines et met clairement en danger les postes des professeur-es de technologie. Ceci a d'ores et déjà des

conséquences pour la rentrée 2023: 41 d'entre eux se retrouvent en complément de service ou seront forcés de compléter leur service autrement qu'en enseignant leur matière, 2 d'entre eux seront victimes d'une mesure de carte, malgré les recommandations pour éviter cela "coûte que coûte", et 8 postes vacants seront supprimés en technologie.

Par ailleurs, les professeurs des écoles seraient encouragés à s'inscrire dans le dispositif de soutien aux élèves de 6ème. Dans certaines circonscriptions de notre département, des pressions hiérarchiques, encore, sont déjà exercées sur les enseignants. La mise en place d'animations pédagogiques le mercredi après-midi ne saurait être une solution à ce dispositif, tant cela dégraderait encore davantage les conditions de travail des professeurs des écoles et donc amplifierait les risques psycho-sociaux ne serait-ce que pour concilier vie personnelle et professionnelle.. L'instauration de cette heure de soutien/approfondissement est un mépris à la fois pour les collègues du 1er degré, dont on considère qu'ils n'ont pas encore assez à faire (rappelons que leur temps de travail est évalué à 43 heures hebdomadaires), mais aussi pour les collègues du 2nd degré, considérés comme incapables de faire face à la difficulté scolaire dans leurs disciplines. Quel mépris pour la profession et quelle méconnaissance de notre profession de la part du ministre !

Après avoir traversé une grave crise sanitaire (COVID), aucune mesure ne semble avoir été prise dans les établissements pour contrer les difficultés auxquelles ils ont été confrontés et/ou pourraient à nouveau l'être : systèmes d'aération des pièces, équipements en capteurs de CO2, multiplication des sanitaires (lavabo et toilettes)...

Pour conclure, tous les personnels de l'Education Nationale font part de leur épuisement, de leur usure au travail. La FSU alerte sur ce point, et elle n'est pas la seule. La DEPP a publié les premiers

résultats de l'enquête bien-être au travail des personnels de l'Éducation nationale, menée au printemps 2022, auprès d'un échantillon représentatif conséquent de 240 000 agents exerçant pour notre Ministère.

Ces résultats, consultables sur le site du Ministère en disent long sur ce que vivent et ressentent les personnels !

Une nouvelle étape d'enquête est prévue en mai prochain par la DEPP. Malheureusement, nous sommes convaincus que nous ne verrons pas d'amélioration de ces résultats !

Il y a donc urgence à agir, urgence à mettre en place des dispositifs de prévention et à pratiquer une autre politique pour l'Éducation nationale ! Urgence à mieux reconnaître l'investissement des personnels et à mieux les considérer ! Urgence à se donner les moyens d'un service public d'éducation de qualité respectueux de ses agents. La FSU, désormais majoritaire dans notre département, comme elle l'est également pour la première fois dans notre Académie, mettra tout en œuvre pour améliorer les conditions de travail de l'ensemble des personnels.